

Voilà donc une suggestion qui n'est pas nouvelle et puissions-nous espérer avoir des résultats en ce sens.

Monsieur le président, je veux terminer mes courtes remarques en demandant aussi à l'honorable ministre, et je m'adresse à lui pour qu'il fasse ces représentations au cabinet, que lorsqu'il s'agit de nominations, de bien vouloir recommander au Conseil d'administration, ou au directorat de la Banque du Canada, de nommer davantage des Canadiens français à la haute direction de cette Banque.

Je ne sais pas quelle est l'actuelle composition du personnel, mais elle ne doit pas être tellement différente des chiffres fournis en 1960, au premier ministre de l'époque, par le Conseil de la vie française. Ces chiffres sont rapportés, à la page 18, d'une brochure que j'ai écrite en 1963 et qui s'intitule «La dernière chance». Voici ce qui y est écrit:

A la Banque du Canada, sur un total de 12 officiers supérieurs, un seul était Canadien français.

Je suis assuré que l'honorable ministre est convaincu qu'il y a de nombreux Canadiens français compétents dans le domaine des affaires, dans le domaine monétaire et administratif. Nous avons des Canadiens français qui ont fait leur marque dans des postes de direction, des postes administratifs et supérieurs, dans les principales banques à charte de ce pays. Nous avons même des Canadiens français qui ont fait des stages dans les banques à charte à l'étranger, qui ont acquis une expérience administrative de première qualité sur le plan financier et monétaire.

Ce serait encore là une occasion de cimenter davantage la compréhension et l'unité nationale.

A l'occasion du Centenaire, si, par hasard, il se crée quelques ouvertures d'ici quelques semaines ou quelques mois, on pourrait joindre aux officiers supérieurs de la Banque du Canada des Canadiens français. Il ne s'agit pas là simplement d'une question sociologique.

Qu'un Canadien français soit nommé à ce haut poste, cela permettrait à ceux qui orientent la politique monétaire et même financière de ce pays de mieux comprendre les aspirations de la province de Québec, qui ne sont pas révolutionnaires mais évolutionnistes. Le Québec veut jouer son rôle dans le Canada; le Québec veut sa juste part dans tous les domaines. Dans le domaine financier, dans le domaine des emprunts, dans celui de la Banque du Canada, dans le domaine monétaire, le Québec veut apporter une contribution. Le Québec aimerait faire des suggestions et les Canadiens français aimeraient même être consultés.

Comme le signalait tout récemment l'honorable représentant de Mont-Royal (M. Trudeau), il faut que les Canadiens français puissent penser, dans ce pays, à s'affirmer dans le domaine de la concurrence, mais il faut pour cela qu'on nous donne l'occasion de participer à une concurrence loyale. Dans bien des domaines, et particulièrement dans celui des postes supérieurs à la Banque du Canada, on n'a pas permis aux Canadiens français de faire ce jeu de la concurrence, que soulevait tout dernièrement, devant le club Canadien de Montréal, l'honorable représentant de Mont-Royal.

Si l'on veut que nous jouions le jeu de la concurrence, qu'on nomme des nôtres, ils sont nombreux. Et l'honorable ministre connaît les noms, ainsi que l'honorable député de Mont-Royal et d'autres députés ministériels. Qu'on nous permette, monsieur le président, d'apporter notre contribution, et la Banque du Canada ne s'en trouvera pas plus mal, au contraire, elle sera en mesure de mieux orienter la politique canadienne monétaire, financière économique, en tenant compte des particularités que constitue la mosaïque canadienne.

M. Grégoire: Monsieur le président, je ne voudrais pas parler longtemps afin de ne pas retarder l'adoption de ce bill dès ce soir. Si le gouvernement veut prolonger la séance de quelques minutes après dix heures pour adopter ce bill, nous ne nous y opposerons pas. Nous voulons montrer que notre participation à cette discussion n'en est pas une d'obstruction, mais que nous y participons pour exposer notre point de vue.

Si le ministre veut faire adopter ce bill ce soir, nous ne verrions pas d'objection à ce que nous continuions à siéger jusqu'à vers dix heures et dix, dix heures et quart. Nous croyons qu'à ce moment-là le bill pourra être adopté au complet.

Monsieur le président, je voudrais simplement résumer notre prise de position au cours du débat sur les amendements à la loi sur la Banque du Canada, qui a eu lieu hier et aujourd'hui.

Nous regrettons que, malheureusement, le gouvernement n'ait pas cru bon d'étudier, d'analyser, de prendre en considération les suggestions que nous avons faites en vue d'apporter certaines améliorations à la loi sur la Banque du Canada.

Les améliorations que nous suggérons touchent deux domaines. Dans le premier, nous avons formé le vœu que ce soit la Banque du Canada qui crée le crédit plutôt que les banques à charte. Nous considérons que l'argent